

Type de réunion

Réunion de collègue public

16 . Quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative – en particulier entre parents et professeurs et entre professeurs et élèves ?

Il serait intéressant de chercher les raisons pour lesquelles la participation des parents au débat est aussi faible. L'idée est émise d'une éducation à refaire, au niveau des parents, de l'école considérée comme un lieu dans lequel on ne rentre pas. Auparavant, l'école était un lieu fermé et l'image semble persister. Les parents considèrent que leur rôle s'arrête quand leur enfant entre au collège pour reprendre quand il en sort.

Beaucoup de parents ne viennent jamais rencontrer les professeurs. Ce fait est remarqué surtout pour ceux dont les enfants sont en difficulté et en particulier pour ceux dont les enfants sont en échec scolaire. Si les parents ont peur de l'école, n'est-ce pas précisément parce qu'ils pensent que le système met leur enfant en échec ?

De nombreux parents ne se déplacent pas pour parler du devenir de leur enfant, de ses possibilités.

Il faut admettre que certains parents ont des difficultés avec leurs enfants et que ces difficultés rejaillissent sur les relations des enfants avec les adultes et les acteurs de la communauté éducative. L'évolution de la société a modifié les relations entre parents et enfants.

L'impact de l'influence de la culture médiatique sur le comportement n'apparaît nulle part. La télévision montre un réel qui s'appauvrit de plus en plus. Les enfants imitent ce qu'ils voient à la télévision et deviennent incapables de créer. Il est important que le choix des émissions, le temps passé devant les médias, prennent une dimension éducative qu'il appartient aux parents de gérer. L'image est toute puissante et sa progression semble proportionnelle à la diminution de l'intérêt porté à la lecture. L'image télévisée est reçue avec passivité.

La participation aux moments clés liés à la représentation dans les instances délibératives fait partie des relations qui soulèvent des difficultés.

Ainsi est-il possible de constater que tant du côté des parents que du côté des professeurs, la participation est assez faible. Certains enseignants, certains parents se posent la question de savoir pourquoi se présenter au conseil d'administration, à quoi sert un conseil d'administration, quel est le réel pouvoir des représentants, dans la mesure où certaines actions dont le caractère évident est indiscutable ne sont pas prises en considération par les institutions. Ce type de fonctionnement n'est pas acceptable ni accepté, et peut expliquer le désengagement des partenaires concernés par la représentation et qui ne se sentent pas reconnus.

La reconnaissance concerne autant les enseignants que les parents et l'ensemble des membres de la communauté éducative. Il est important de reconnaître et de faire reconnaître la fonction d'enseignant, la fonction de parents. Les parents exercent le métier de parent comme l'enseignant exerce le métier d'enseignant.

La taille du collège paraît être un facteur aggravant des difficultés. Les locaux sont inadaptés à une capacité de 900 élèves : il conviendrait d'humaniser les structures.

Plusieurs facteurs se dégagent des moments du débat sur la question des relations entre les membres de la communauté éducative :

- Le déficit de communication avec les parents ;
- Les difficultés dans les relations parents enfants ;
- L'influence des médias ;
- Le désengagement au niveau de la représentation dans les instances représentatives ;

- Le problème de la reconnaissance du rôle de chacun des partenaires ;
- La dimension humaine de la structure d'accueil.

Propositions :

- Un créneau horaire déterminé qui permettrait un échange entre les parents et les enseignants au sein de l'établissement.
- La mise en place d'aides psychologiques permettrait de prendre en compte les difficultés des élèves, des parents dans le cadre de la relation avec leurs enfants, des professeurs qui souhaitent une écoute, un soutien.
- Des locaux à dimension humaine sont susceptibles de générer des possibilités de relations de qualité entre les membres de la communauté éducative.

15 . Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?

Le collège semble être un espace de non loi, beaucoup d'infractions y sont commises. Les enseignants dressent un constat d'impuissance. Ils ne renoncent pas devant les incivilités mais ont le sentiment de ne plus avoir les moyens de les réprimer.

L'incivilité et la violence sont des problèmes de société. Il faut cesser de banaliser les actes de violences. L'exemple de la violence verbale et de l'irrespect ont été abordés et il est constaté qu'ils peuvent être le fait aussi bien des élèves que des membres adultes de la communauté éducative : les incivilités et infractions aux règlements ne sont pas que le fait des élèves.

Propositions :

- L'incivilité, la violence sont l'affaire de tous. Des outils existent tels que le règlement intérieur, la charte de citoyenneté ; il faut commencer par mettre en application les règles édictées.
- Pour les fautes les plus graves, il y aurait lieu de mettre en place les sanctions prévues : non seulement le conseil de discipline, mais encore les actions auprès des services de justice. Cela demande une liaison réelle avec les partenaires tels que la justice, la police, la gendarmerie.
- La lutte contre la violence et les incivilités passe aussi par la prise de conscience de l'impact des médias qui banalisent ces phénomènes en les diffusant trop largement au détriment des actions constructives menées quotidiennement dans les établissements.
- Les forums de discussions sur le civisme doivent être encouragés.

6 . Comment l'école doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?

Les enseignants constatent un abandon progressif des dispositifs qui donnaient une certaine souplesse au parcours des élèves au sein du collège. Cet abandon correspond à une logique comptable, d'après certains enseignants.

Les problèmes des élèves en difficultés au collège précèdent l'entrée en 6^e. Mais les propositions d'accueil sont limitées : la SEGPA ou la classe « type ». Les évaluations nationales sont exploitées de façon très inégales.

Les problèmes ont tendance à s'aggraver au fur et à mesure des années. Les voies de relais n'existent que pour les élèves de 4^e et 3^e. Or, l'échec est présent dès la 6^e et s'intensifie malgré certaines mesures de remédiation, de consolidation. Dans une classe hétérogène, il est difficile de valoriser un élève qui a de bons résultats. Cependant, les classes hétérogènes peuvent permettre aux bons éléments d'entraîner les autres. Pour certains élèves en difficulté, les minima exigibles que l'on rencontre dans les programmes n'ont plus de sens. On ne doit plus réagir uniquement en termes de réussite scolaire. Certains professeurs pensent que les enseignants ont un devoir de transmission du savoir mais que les notions de compétences exigibles sclérosent les professeurs dans les choix qu'ils pourraient faire pour intéresser les élèves à qui les programmes ne conviennent pas. Les programmes ne sont pas adaptés aux besoins actuels et à la diversité des élèves.

Le collège doit également s'adapter aux contraintes locales liées à la restauration scolaire, les transports. Ces contraintes obligent parfois à faire l'impasse sur la notion de rythme scolaire, sur les possibilités d'accès aux activités de clubs, foyer, ...Le problème se situe au niveau de l'adéquation entre les contraintes et les moyens.

En ce qui concerne les moyens, force est de reconnaître que l'éducation nationale dispose de moyens. Sont-ils bien utilisés ?

Le débat fait apparaître que :

- Une réflexion est à mener sur les dispositifs d'aide qui ont disparu ;
- Il n'y a qu'une alternative à l'entrée au collège : le cycle « type » ou la SEGPA ;
- Les solutions proposées aux élèves en difficulté sont insuffisantes ;
- Les programmes empêchent de tenir compte de l'hétérogénéité des élèves ;
- Les contraintes matérielles pèsent sur les rythmes, les activités scolaires et périscolaires ;
- Les moyens sont à redéfinir.

Propositions

- On pourrait donner un court temps d'observation à l'entrée en 6^{ème} puis moduler les classes en fonction de l'évaluation. Cela aiderait à adapter le programme aux possibilités et à la diversité des élèves . Le tutorat a à ce niveau toute sa valeur.
- Un suivi des acquis pourrait être mis en place dès la 6^{ème} sur l'ensemble de la scolarité en collège. Une reconnaissance de la réussite dans certains domaines validée par un système d'unités de valeur pourrait permettre de travailler d'autres domaines qui eux posent problème.

Trois priorités pour l'École

1 Accueillir, proposer une voie à tous les élèves, s'adapter à l'évolution de la société, à la diversité, aux différences.

2 Permettre de tisser les liens entre tous les acteurs de la communauté éducative : être le creuset des relations, de la communication.

3 Conférer à l'école une dimension humaine qui permette à l'élève de devenir acteur, actif, social, responsable.